

## Compte-rendu du CA du jeudi 16 juin 2022 principalement dans les locaux de Solidaires mais avec quatre camarades en visioconférence.

**Présent-e-s** : 19 (9 femmes et 10 hommes)

**Pour les organisations syndicales nationales** (5 personnes) : SNABF Solidaires (Odette Scherrer) ; Solidaires Finances Publiques (Gérard Gourguechon et Jean-Luc Parès) ; SUD CAM (Gérard Pertué) ; SUD-Rail (Anne Millant).

**Pour les Solidaires départementaux** (14 personnes) : 14 Basse-Normandie (Odile Hervieu et Christian Zanier) ; 25 Doubs (Christiane Bouquet) ; 34 Hérault (Odette Amanton) ; 44 Loire-Atlantique (Marc Lerbey) ; 51 Marne et Champagne-Ardenne (Patrice Perret) ; 54 Meurthe-et-Moselle (Michèle Clément et Annie Grandcolas) ; 59 Nord (Didier Delinotte) ; 75 Paris (Jean-Yves Lefort, Geneviève Mérand) ; 85 Vendée (Denis Turbet-Delof) ; 91 Essonne (Patrick Disclyn, Carine Lyon).

**Excusé-e-s** : Yveline Bahy (25 Doubs), Michèle Béarez (59 Nord), Suzanne Bellet (Solidaires SUD Emploi), Jacky Chataigner (44 Loire-Atlantique), Philippe Cornelis (SUD PTT), Jean-Louis Marziani (94 Val-de-Marne).

### Ordre du jour retenu :

#### I – Analyse du contexte politique, économique, social, syndical et environnemental.

- La question des salaires, des retraites, des minima sociaux et celle du partage des richesses.
- Une nouvelle « réforme des retraites » et un nouveau recul de l'âge de départ en retraite

#### II – Actualités revendicatives des retraitées et retraités depuis notre C.A. du 12 mai 2022.

- **Conférence de presse des 9 organisations** de retraité-e-s du lundi 23 mai 2022 à 11h dans les locaux de la CGT.
- **Les courriers / questionnaires adressés aux candidates et aux candidats** aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 par les équipes dans les départements à partir d'un

« modèle » mis au point nationalement par les neuf organisations et les initiatives prises dans les départements (modifications apportées au questionnaire, conférences de presse, etc.).

- **À venir, rencontre des 9 organisations** de retraité-e-s le mardi 28 juin 2022 à 10h00 à la FSU.
- **À venir, quelles initiatives et actions** « retraitées et retraités » en septembre 2022 ?

#### III – Vie interne de l'Union syndicale Solidaires.

- **Droit de vote de l'UNIRS dans Solidaires** : groupe de travail du mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 + Bureau National du jeudi 2 juin 2022 + les « suites » à venir, notamment donner un mandat pour les votes au CN.
- **Engagement de l'UNIRS dans les campagnes de Solidaires** (« Urgence Salaires » et « Partageons le travail » - dont « Protection sociale et retraites » + « Services publics » + « Démocratie »).

- **La Revue « Les Utopiques »** : après accord du Comité éditorial, un prochain numéro traitera de la situation des personnes âgées dans la société : réfléchir aux points qu'il faudrait trouver dans ce numéro.
- **Le fonctionnement du nouveau site internet de Solidaires.**

#### IV – Vie interne de l'UNIRS.

- **Nos dossiers revendicatifs** lors de l'AG de l'UNIRS : envoi dès maintenant aux équipes dans les départements et dans les structures nationales du Cahier revendicatif « Âgisme » pour permettre

aux camarades d'apporter de nouveaux éléments et d'enrichir ce dossier avant les débats et la validation par l'Assemblée Générale (un tract de 4 pages sera rédigé, résumant ce dossier, après ce vote par l'AG).

- **Préparation de l'Assemblée Générale** de l'UNIRS du jeudi 13 octobre 2022 (discussions, particulièrement, sur la place de l'UNIRS dans Solidaires et sur le droit de vote + présentation et discussions sur notre dossier revendicatif Autonomie et sur la poursuite de son actualisation et discussion sur le dossier « Âgisme » et vote).

**Réaction au compte-rendu du CA précédent** : dès l'ouverture de la réunion, la délégation de la Basse-Normandie signale qu'elle a oublié, au sujet de l'Ukraine, de parler de l'essentiel, à savoir le convoi syndical international d'aide à l'Ukraine, qui est l'élément le plus important.

## I – Analyse du contexte politique, économique, social, syndical et environnemental

**Gérard Gourguechon ouvre la discussion à partir de deux thèmes :**

- La question des salaires, des retraites, des minima sociaux et celle du partage des richesses.
- Une nouvelle « réforme des retraites » et un nouveau recul de l'âge de départ en retraite

**Cette présentation a été envoyée avant la réunion** afin d'inciter aux réflexions. Il ajoute que ces deux questions ont été retenues pour notre discussion car elles s'inscrivent plus ou moins dans les campagnes ouvertes par Solidaires pour la période qui commence.

### 1 – La question des salaires, des retraites, des minima sociaux et celle du partage des richesses.

**Nous avons constaté que « la question des salaires » a été un des principaux thèmes de la campagne pour l'élection présidentielle.** La « campagne » pour les élections législatives est beaucoup moins médiatisée que la campagne pour l'élection présidentielle, il y a beaucoup moins de paroles d'experts et les instituts de sondage sont beaucoup

plus silencieux. En revanche, la question du pouvoir d'achat est tout de même encore présente : par la poursuite d'actions revendicatives dans des entreprises, par des promesses électorales, et encore par des annonces du « gouvernement provisoire » à l'égard de plusieurs secteurs.

**Ainsi, les personnes retraitées sont, comme en 2017, l'objet de « promesses »** : les pensions seront indexées sur l'inflation. Le nouveau ministre du Travail, Olivier Dussopt, a déclaré, le 24 mai : « *Ce que nous voulons, c'est que cette indexation sur l'inflation soit valable pour les retraites du mois de juillet* ». Nous ne sommes pas surpris que les partisans de la « politique Macron » s'empressent de nous promettre une indexation « dès le mois de juillet », c'est-à-dire « dès après les élections législatives », alors qu'ils n'ont rien fait de tel quand ils en avaient largement le temps, de juin 2017 à avril 2022. Cette

indexation des pensions sur l'inflation ne concernera que les pensions du régime général, à savoir les retraités du privé et de la fonction publique. Le niveau précis de la revalorisation reste un peu flou. Étant donné le niveau de l'inflation, qui s'élève à 4,8 % sur un an en avril, et qui pourrait grimper à 5,4 % en juin, la revalorisation pourrait se situer autour de 4 %. Cette indexation, Macron II attend que la nouvelle Assemblée nationale soit élue pour lui soumettre une loi permettant d'indexer les pensions de retraite du régime général. Et cette « promesse » est bien loin de répondre à notre revendication : le

retour à l'indexation des pensions sur l'évolution des prix ne serait en rien une amélioration des pensions, mais leur simple mise à niveau par rapport à cette inflation, la fin du décrochage continu par rapport aux prix. Ce que nous demandons, c'est une

**Par ailleurs, le gouvernement annonce déjà, dans ses « promesses électorales d'avant élections législatives », la poursuite de ses distributions de chèques.** Ainsi, il y aura (promesse) une nouvelle aide inflation de 150 euros versée en une seule fois dès septembre 2022 sur le compte en banque des personnes concernées, en tenant compte, naturellement, du nombre d'enfants dans la famille.

D'autres opérations du même genre sont envisagées :

- Un chèque alimentaire de 60 euros pourrait profiter aux jeunes de 18 à 25 ans ainsi qu'aux familles modestes avec des enfants (ça pourrait viser 8 millions de personnes, pour permettre à ces personnes de consommer français, bio et en circuits courts – ça va être compliqué à mettre en place).

**Toutes ces mesures ne luttent en rien contre l'inflation**, mais peuvent, au mieux, limiter une partie de son impact sur le pouvoir d'achat des plus modestes. Il s'agit d'un pansement qui ne guérit en rien

**La question première, c'est celle du partage des richesses** au moment de leur production, dans les entreprises. Tant que nous sommes dans une société capitaliste, donc avec l'appropriation privée des moyens de production, il faut un renforcement des pouvoirs des collectifs de travail dans les entreprises, un renforcement des conventions collectives (donc, notamment, la suppression de la Loi El Khomri et de la Loi Travail de Macron). Il faut une augmentation du SMIC à 1 700 euros net, et aucune retraite, aucun minima social en dessous du SMIC. Il faut une limitation de l'échelle des salaires dans

indexation sur l'évolution du salaire moyen, appliquée sur toutes les pensions, et un rattrapage des pertes accumulées depuis 2014, le rattrapage des mois de pension perdus chaque année.

- La « prime Macron », prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, pourrait être triplée, pouvant donc atteindre, rarement, jusqu'à 6000 euros, et concernerait les salariés dont le salaire n'excède pas 3x le SMIC
- Le RSA, Revenu de Solidarité Active, devrait être conditionné à un minimum d'activité de la part des bénéficiaires (là, c'est promettre aux employeurs une main d'œuvre corvéable et « pas cher »).
- La suppression en 2022 de la redevance TV est présentée comme une mesure favorable au pouvoir d'achat (138 euros en métropole, 88 euros en Outre-mer) + Prime carburant (ce serait la prolongation de la remise de 18 centimes sur le litre de carburant).

la « maladie » de la pauvreté. Pour dépasser les situations de pauvreté, c'est toute la société qu'il faut revoir, et c'est toute la question du partage des richesses produites qui est posée.

les entreprises, et des revenus dans la société par une fiscalité nettement plus progressive et effective pour les patrimoines élevés et les gros revenus. La question qui surplombe toutes les autres, c'est toujours de savoir si les profits d'une minorité sont plus importants que la vie du plus grand nombre. C'est de savoir si nous donnons une concrétisation aux principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité : savoir si ceci est un slogan, un affichage, ou des principes qui sont mis effectivement en application pour s'appliquer à toutes et tous, l'égalité de toutes et tous.

## 2 – Une nouvelle « réforme des retraites » et un nouveau recul de l'âge de départ en retraite.

**Pendant la campagne pour l'élection présidentielle, la promesse de Macron pour l'électorat de droite d'une nouvelle « réforme » des retraites** portant l'âge de départ de 62 ans à 65 ans a été perçue par la majorité de la population, celle qui travaille, qui se lève chaque matin, jusqu'à 62 ans, comme une nouvelle menace. Désormais, la nouvelle cheffe du gouvernement, Élisabeth Borne, précise que le seuil de 65 ans ne constitue pas « un totem », et M. Dussopt, présentement ministre du

Travail, insiste sur « la concertation et le dialogue », qui seront essentiels et qui, toujours selon Dussopt, ne pourront débuter que « au mois de septembre, au mois d'octobre ».

Au cours de cette campagne pour les législatives nous entendons maintenant Macron et celles et ceux qui se sont mis à son service (souvent pour servir leur plan de carrière et leur maintien dans les ors de la République en servant en même temps les

pouvoirs de l'économie et de la finance), nous les entendons nous dire que tout se discute, que ça pourrait être 64 ans et pas 65, que la mise en place de la réforme pourrait être étalée sur une plus longue période ; nous voyons bien qu'il s'agit toujours d'une attitude méprisante : comment peuvent-ils s'imaginer qu'un grand nombre de nos concitoyens vont croire à leurs retournements partiels soudains ? Reste que « les sortants » ne sont pas

**Nous savons que ce projet de nouveau recul de l'âge de départ en retraite vise, comme les reculs précédents, deux objectifs : faire des économies dans les dépenses sociales et contribuer au maintien d'un chômage de masse.** En maintenant plus longtemps au travail celles et ceux qui ont un emploi, on augmente leur durée de cotisation, et on diminue d'autant leur durée de perception d'une pension (voire, on diminue un peu leur espérance de vie en les faisant partir en retraite plus fatigués et plus usés). Ces économies faites sur le dos de celles et ceux qui travaillent permettent « en même temps » d'augmenter les exonérations de cotisations sociales et, plus ou moins directement, d'augmenter les dividendes des actionnaires. Et, maintenir plus longtemps en emploi celles et ceux qui y sont permet de maintenir hors de l'emploi toutes

**Dans cette pagaille apparente, ressort tout de même la fin de quelques mensonges :** naguère, la réforme des retraites nous était justifiée par une « évidence » : nous vivons plus longtemps, DONC nous devons travailler plus longtemps. Et ceci malgré le très fort taux de chômage, malgré le fait qu'à 60 ans, de nombreuses personnes sont déjà hors de l'emploi (seulement 33 % de la tranche d'âge 60-64 ans est en emploi en France), malgré le fait qu'à 60 ans beaucoup de personnes sont déjà usées et fatiguées pour poursuivre dans de bonnes conditions

**Naguère également, le gouvernement nous disait que l'équilibre financier de « notre système de retraite » était menacé,** que nous ne pouvions « laisser une dette à nos enfants » et qu'il fallait DONC passer à un système de retraite par points et repousser l'âge de départ en retraite, tout ça pour retrouver

**Mais la « réforme » des retraites doit tout de même être mise en place,** nous disent les libéraux, la droite, et quelques autres, cette fois la « justification » donnée est autre : il faut dégager des marges de financement pour d'autres besoins que la retraite. Et le gouvernement nous met en avant d'autres « urgences sociales », d'autres « priorités

toutes et tous certains « de remplir », et semblent parfois un peu « lever le pied » sur cette réforme, au grand dam des « Républicains » (la droite « officielle ») qui dénoncent les reculades des gouvernements Macron « sur les retraites ». Bien entendu, tout ceci dépendra du niveau de majorité parlementaire dont disposera Macron à l'Assemblée nationale.

celles et tous ceux qui sont à la porte et qui attendent une embauche (c'est notamment le chômage des jeunes). Les gouvernements disent qu'il faut travailler plus (ce qui serait la preuve qu'ils sont « pour la valeur travail »), mais ça ne fait pas plus d'activité, globalement, pour le pays, ça pérennise seulement un partage particulièrement injuste du temps de travail : certaines et certains qui travaillent beaucoup et d'autres, les chômeuses et chômeurs, qui ne travaillent pas du tout. Mais ce chômage important reste ensuite une menace pour ceux et celles qui ont un boulot, et qui vont être plus « raisonnables » dans leurs demandes (conditions de travail, statut, salaires, etc.). Ces réformes s'inscrivent totalement dans la lutte des classes : les rentiers font plus « suer le burnous » pour augmenter leurs profits, tout simplement.

leur activité professionnelle. Il s'agit bien d'une fausse « évidence », qui ne pose même pas les questions premières : celles de la place du travail dans nos vies, dans la société, celles de ce que nous produisons, sans fin, sans limites, celles de ce que nous détruisons en produisant toujours plus, celles liées à la division du travail et, dominant tout, celles de l'appropriation du travail des uns par les détenteurs de capitaux, par les propriétaires des outils de travail, de l'appropriation privée des moyens de production.

l'équilibre des comptes. Désormais, changement de pied, de nouvelles « projections du COR » disent fort opportunément que les dépenses sont maîtrisées (« grâce » à toutes les réformes qui agissent depuis 1993) et que le déficit va naturellement se résorber.

gouvernementales », nous parlant un jour du financement de la dépendance, voire de l'hôpital ou de l'éducation. Ce serait la confusion totale : les cotisations sociales accumulées pour financer les retraites tomberaient dans un pot commun qui financerait et les retraites, et la dépendance, et l'école, etc. Nous disons que pour financer d'autres besoins sociaux,

il faut augmenter d'autres cotisations sociales que celles affectées aux retraites, supprimer les exonérations sociales patronales qui ne créent aucun emploi et se retrouvent le plus souvent en dividendes supplémentaires pour les actionnaires. Nous disons qu'il faut faire cotiser toutes les richesses produites par le travail, c'est-à-dire les salaires et les profits. Et pour le financement des services publics, il faut une réforme fiscale, il faut s'attaquer effectivement à la fraude et à l'évasion fiscale, faire contribuer effectivement les multinationales, ne plus mettre en concurrence les politiques sociales et fiscales des États par la totale liberté de circulation des capitaux sans limites ni contrôles. Celles et ceux qui annoncent délibérément que le recul de l'âge de départ en retraite permettrait de financer, par exemple, l'éducation nationale, n'ont décidément plus aucun complexe : pour compenser les pertes de recettes fiscales provenant, par exemple, de la suppression de l'ISF et de la réduction de l'imposition des dividendes, la solution serait de faire travailler plus longtemps les travailleuses et les travailleurs. Décidément, les rentiers sont des adeptes du travail des autres !

**Une autre société, c'est notamment une société où le plus grand nombre ne serait plus contraint de travailler**, sous les ordres et les objectifs, et pour les profits des propriétaires des outils de production, une société où les êtres humains ne seraient plus, eux aussi, des outils de production, vendus avec les bâtiments et les machines, des « ressources humaines », à côté, par exemple, du cheptel des fermes

**Qu'il s'agisse de la question de l'augmentation des salaires, des minima sociaux, des pensions, des allocations chômage ou de la réduction du temps de travail**, dont la réduction de l'âge de départ en retraite, tout est bien, fondamentalement, une question de partage des richesses. Et il s'agit de revenir « aux fondamentaux ».

Pendant la période de l'Antiquité, les maîtres exploitaient les esclaves et ils étaient propriétaires de leur capacité de travail. En « échange », les esclaves recevaient « le gîte et le couvert », et, en surplus, les coups de bâton. Ils savaient qu'ils étaient exploités mais ne pouvaient mesurer ce « taux d'exploitation » (si ce n'est en constatant le luxe et l'opulence des maîtres et en comparant avec leur propre misère). Au Moyen-Âge, les seigneurs exploitent les serfs, les paysans rattachés à leurs terres, qui doivent une partie de leurs récoltes aux seigneurs (il fallait aussi en verser au clergé). Les serfs savent ainsi quelle part de la récolte leur revient et quelle part

Au cours de cette campagne, pour répondre aux listes unies de gauche qui préconisent un certain renforcement de la fiscalité, les extrême droite, la droite « républicaine » et la droite « macronienne » convergent pour dénoncer une intolérable mise en cause des libertés. Nous retrouvons le discours classique des riches pour qui la liberté, c'est la liberté d'exploiter le travail des autres sans contraintes (il faut toujours réduire le droit du travail, réduire les règles sanitaires, environnementales, etc.), et, ensuite, la liberté de faire ce qu'on veut des profits ainsi obtenus (pas de prélèvements « obligatoires », mais, éventuellement des « fondations » qui montreront combien nous sommes généreux et mécènes, et amateurs d'art, et d'un raffinement sans commune mesure avec tous ces gens qui puent la sueur).

Ceci nous confirme que la question des retraites, ce n'est pas un problème technique, ça s'inscrit totalement, entièrement, dans la lutte de classes. Il s'agit bien de la question du partage du travail, du partage des richesses, du partage des pouvoirs.

usines. Ça veut certainement dire qu'au printemps 2022, il faut revendiquer le droit de partir à 60 ans à taux plein si on a travaillé durant 37,5 annuités. Et le droit de partir plus tôt, parfois jusqu'à 5 ans de moins, en fonction de la pénibilité de certains métiers. Il faut se rappeler que Macron, c'est celui qui, en 2017, a supprimé 4 critères de pénibilité (dont le port de charges lourdes et les horaires décalés).

leur est extorquée par les seigneurs. À l'ère du capitalisme, les capitalistes exploitent les travailleurs. Le prolétaire reste propriétaire de sa force de travail qu'il loue au capitaliste. En « échange » de son travail, le travailleur, la travailleuse, reçoit un salaire. Mais ce salaire n'est qu'une partie de la richesse créée par le travail. Le travailleur croit souvent qu'il est payé pour l'entièreté de sa journée, de sa semaine, de sa vie, alors qu'il n'est payé que pour une partie de celle-ci. La différence entre la richesse qu'il crée et son salaire, c'est la plus-value, qui va dans la poche du capitaliste. Les employeurs ne cessent de hurler que « les salaires et les cotisations coûtent cher aux entreprises ». C'est à nous de répéter que ce sont les capitalistes qui coûtent cher aux travailleurs et aux travailleuses, à celles et ceux qui produisent les richesses. Le salaire et tout ce qui va avec, dont les cotisations sociales, c'est la mesure du taux d'exploitation. Tout ceci confirme la pertinence des campagnes de Solidaires « Les capitalistes nous coûtent cher » et « Partageons le travail ».

## Principaux éléments de la discussion :

- Anne (Rail) souhaite que Solidaires insiste sur la dette que le gouvernement veut nous faire payer par des restrictions dans les hôpitaux, les services publics, la réforme des retraites, la non-indexation des pensions... comme en Grèce hier et en Italie demain.  
Les riches ont fait des dettes (particulièrement avec les cadeaux fiscaux aux plus riches, suppression de l'ISF, etc.), et c'est aux pauvres de les payer.
- Christian (Basse-Normandie) pense que les gouvernements ont fait le choix politique de l'inflation face à l'augmentation de l'emploi et de la masse salariale, pour réduire la dette. Ils ont déversé de l'argent sur le marché, augmenté la masse monétaire sans contrepartie réelle en richesses produites.
- Marc (Loire-Atlantique) remarque que les taux remontent mais restent inférieurs à l'inflation. Ils sont, de fait, négatifs. Et il ne faut pas oublier que, face au « passif », il y a des actifs, des biens collectifs.
- Odile (Basse-Normandie) constate que le manque de personnel incite à faire appel à des retraité·e·s. Ainsi, dans la restauration, les chambres de commerce vont recruter des personnes retraitées.
- Pour Didier (Nord), l'argent magique, la création monétaire sans limite, particulièrement pendant la période Covid, a des conséquences aujourd'hui. La dette roule pour financer les dépenses. L'inflation érode les rentes des rentiers.
- Denis (Vendée) s'attend à ce que le programme Macron se mette en place, sauf si un fort vote se

dégage pour la Nupes. Il semble que nous aurons une revalorisation des pensions de 4 %, mais lors du dernier CA UDIRS 44/85 il a été revendiqué une augmentation uniforme de la retraite médiane. Et déjà 4% c'est en dessous du rattrapage de l'inflation promise par le gouvernement. Les confédérations changent leurs responsables, ce qui va créer un flou dans le monde syndical et risque d'handicaper les réactions syndicales. Les 37,5 années de cotisation ne sont pas irréalistes, c'est la durée moyenne de validation, mais nous avons du mal à porter nos revendications. Les vrais « extrémistes », c'est Macron avec ses 65 ans pour le départ en retraite. La faible participation des structures de Solidaires à notre campagne « Partageons le travail » est inquiétante.

- Odette (SNABF) est encore plus inquiète, si Macron n'est pas majoritaire à l'Assemblée, il devra s'appuyer sur les élus LR qui portent un programme encore plus à droite (67 ans).
- Gérard P. (CAM) note que les actifs ne vont pas voter alors que ce sont les plus concernés par un départ à 65 ans. Des jeunes démissionnent de leur travail, y compris dans la banque, pour aller n'importe où, devenir autoentrepreneurs sans la couverture sociale qui ne les intéresse pas. C'est l'explosion de « l'individu libéral ».
- Jean-Luc (Finances Publiques) entend qu'il n'y a pas de tabou au-dessus de 65 ans pour le gouvernement, l'objectif est d'aller au-delà, à 67 ans ou plus. Ce sont 15 000 offres d'emploi dans le tourisme qui ne sont pas satisfaites à cause des salaires et des conditions d'emplois, ce qui multiplie les offres d'emplois aux retraité·e·s.

## Gérard Gourguechon fait part de quelques remarques qui vont enrichir le rapport :

- L'argent a été versé aux personnes mais aussi, et beaucoup, aux entreprises, pendant la crise sanitaire, les yeux fermés... et aujourd'hui, nous devons rembourser.
- Des personnes sont « propriétaires » de la dette, dès aujourd'hui, sans attendre demain ; leurs descendants vont hériter de ces actifs financiers, pendant que le reste de la population hérite des dettes du pays !
- Effectivement, l'inflation résulte notamment d'un surcroît de masse monétaire par rapport à l'évolution de la production, et aussi d'une « opportunité » trouvée par certains industriels, en « profitant » des raréfactions de certains marchés, notamment en conséquence de la guerre en Ukraine.

Ça veut dire que le capitalisme industriel reprend un peu la main sur le capitalisme financier.

- Nous allons devoir nous battre contre le programme Macron, mais nous devons aussi nous battre contre la N.U.P.E.S. si elle est majoritaire car son programme est en retrait de nos revendications. Mais nous disons tout de même que ce sera « moins dur » contre la N.U.P.E.S. que contre Macron. Devions-nous, tout en restant indépendants, dire que nous souhaitons que la N.U.P.E.S. passe ? Cette question peut aujourd'hui se poser, dans la continuité des discussions menées lors de notre précédent C.A. sur les relations entre syndicats et partis politiques.

## Cela relance la discussion :

- Didier (Nord) informe qu'Attac distribue des informations qui, de fait, soutiennent le programme de la N.U.P.E.S.
- Anne (Rail) affirme que le syndicaliste fait de la politique, nous pouvons dire que la N.U.P.E.S. serait moins pire et, si elle est élue, nous devrions continuer à descendre dans la rue, même avec la N.U.P.E.S. Nous nous plaignions de l'absence de débouché politique, mais nous en avons peut-être un sous la main maintenant. La campagne électorale des présidentielles a été honteuse : la presse n'a cessé d'effrayer les électeurs avec le vote Mélenchon, nuisible à la démocratie, et cherche toujours à nous faire peur avec le vote Nupes. Dans nos débats, il faudrait aussi parler des aides financières « de dingue » à la presse du capital, qui désinforme et manipule.

## Conclusion de Gérard :

Nous pouvons peut-être dire aujourd'hui que nous choisissons notre adversaire, le moins pire des programmes. Une ligne idéologique claire, celle de Solidaires aujourd'hui, n'empêche pas de signer un appel avec d'autres organisations et associations et

- Geneviève (Paris) confirme que nous devons de toute façon aller dans la rue comme en 1936, même face à un gouvernement vraiment de gauche. La lutte de classe continue... Que fait-on au sein des 9 pour se battre au lieu de se débattre ?
- Denis (Vendée) rappelle que des organismes se sont largement inspirés de nos propositions et revendications, qui se sont retrouvées dans le programme du front de gauche à l'époque. Nous voyons les 1 500 € dans le programme Nupes... alors que nous nous revendiquons 1 700 € net. Les médias étouffent nos revendications.
- Christian (Basse-Normandie) ne voit pas de problème dans le soutien syndical de la gauche en 1981, le problème s'est posé en 1983 : là, il ne fallait plus du tout soutenir, mais combattre. Avec la N.U.P.E.S. aux manettes, nous pourrions voir naître de nouveaux enthousiasmes pour des conquêtes sociales.

un seul parti politique, sans se lier à lui. Un jour aux élections, nous pourrions dire notre souhait de voir un programme politique arriver au pouvoir tout en sachant que cette démarche ne nous lie en rien.

## II - Actualités revendicatives des retraitées et retraités depuis notre C.A. du 12 mai 2022

Patrice Perret présente les trois points, la conférence de presse du G9, le questionnaire aux candidates et candidats aux législatives, les initiatives et actions à la rentrée.

### Conférence de presse des 9 organisations de retraité-e-s

Elle s'est tenue le lundi 23 mai 2022 à 11h dans les locaux de la CGT, avec l'AFP, Public Sénat, Notre temps, le Figaro, Capital, l'Humanité, la presse CGT et FO. La faible présence de la presse s'explique en partie par l'envoi tardif, deux jours avant, de l'invitation à la presse.

La CGT a commencé en rappelant les revendications des 9 sur les pensions et le pouvoir d'achat en baisse de 10 % depuis 2014, la santé et les fermetures des urgences, les services publics à améliorer. Elle a annoncé notre volonté d'interpeller les candidat-e-s aux législatives (sauf les extrêmes droites).

FO a insisté sur la désertification médicale, l'offre de soins rétrécie, les urgences fermées la nuit ou le week-end ou les deux, ce qui reporte les patients sur l'existant en accroissant ainsi les embouteillages.

Solidaires a dénoncé la promesse du candidat Macron de 2017 de préserver le pouvoir d'achat des retraité-e-s, suivie de la décision du président Macron de baisser les pensions de 1,7 % en 2018. Elle a détaillé la perte de pouvoir d'achat depuis 2014, correspondant à la perte d'un mois de pension sur une année et dénoncé l'arnaque de la revalorisation de 1,1 % au 1er janvier qui s'est transformée en baisse de 3,4 % pour celles et ceux juste en dessous de 950 € de pension mensuelle, car le

montant du revenu fiscal de référence déclenchant l'assujettissement à la CSG n'a pas été revalorisé de la même façon.

**La FSU** a défendu la prise en charge de la santé à 100 % par la Sécu, a rappelé le scandale des Ehpad privés et les efforts vains des collectivités locales de développer les Ehpad publics, ce qui n'est pas l'objectif du gouvernement qui n'a même plus de ministre du logement.

**Ensemble & Solidaires UNRPA** dénonce les atteintes à la liberté du dossier santé.

**LSR** souhaite que les retraité-e-s bénéficient de loisirs et dénonce la décision du gouvernement de ne plus aider les 700 retraité-e-s démunis qui avaient une remise de 30 € sur le transport en train pour partir en vacances pendant une semaine.

**La FGR-FP** dénonce le déficit de 100 milliards d'euros de la Sécu, provoqué par la baisse des cotisations qui représentaient 62 % des recettes de la Sécu en 1978 et seulement 50 % aujourd'hui. Elle insiste sur la gestion financière des hôpitaux qui doivent s'endetter ou réduire leurs prestations pour faire face à la baisse de leur budget.

**Le journaliste de l'AFP** demande des précisions sur les revendications de revalorisation des pensions. Les réponses précisent que le 1,1 % du 1<sup>er</sup> janvier correspond à l'évolution de l'inflation sur les deux années précédentes, et que l'éventuelle augmentation de 4,5 % doit venir en plus, au titre de l'inflation actuelle, et doit être attribuée avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier. Le rattrapage des 10 % perdus vient en plus.

Il nous demande si nous avons prévu des actions : l'interpellation des candidat-e-s est une action qui se concrétise aussi dans une vingtaine de départements par des conférences de presse. Le G9 se réunit le 28 juin pour décider d'autres actions pour septembre 2022.

**Le journaliste de Vie Nouvelle** (journal de la CGT) et du site Internet de l'Humanité demande si la réponse aux fortes augmentations de l'énergie, de l'alimentation, ... ne pouvait pas être une augmentation uniforme des pensions de 300 €. Il est répondu que la revendication partagée était l'indexation des pensions sur le salaire moyen, que les 300 € ne faisaient pas consensus dans le G9 car ils pouvaient être perçus comme une remise en cause de la logique de droits contributifs (montant de la pension lié à celui de l'ancien salaire), ce que veut le gouvernement qui met en avant une allocation sociale déterminée par le gouvernement dans son PLFSS.

## Les questionnaires adressés aux candidates et aux candidats aux élections législatives

**Le travail a été réalisé essentiellement par les équipes dans les départements** à partir d'un « modèle » mis au point nationalement par les neuf organisations et les initiatives prises dans les départements. Les équipes ont complété le questionnaire de demandes locales, ont tenu des conférences de presse, etc.

**Nous avons reçu des réponses aux questionnaires de la part de** l'Aisne (réponse collective de la Nupes et de LO, réponse personnelle de 4 candidat-e-s, rien de RN, Reconquête et Majorité présidentielle), l'Essonne (Nupes), l'Hérault (2 Nupes, LR et « Résistons »), de la Loire Atlantique (Nupes et UDI Centre), de la Nièvre (Nupes), de la Marne (Nupes, LO).

**La FSU a compté environ deux cents remontées de questionnaires et a constaté :**

- Au moins 95% émanent de la liste NUPES après réponses éparpillées de LO, LR, LRM (très peu), trois

candidats « monde rural » et une de la liste animaliste disant que les retraités n'étaient pas dans leur programme « mono thématique ». Un LRM a répondu que notre questionnaire était sans objet puisque Macron était élu.

- Beaucoup de réponses sont bien détaillées, dont une qui développe les propositions autour du 100 %.
- Les équipes militantes ont fait connaître les réponses et les non-réponses par des conférences de presse, souvent par des communiqués et toujours par un envoi des réponses aux adhérent-e-s.

Il n'a pas toujours été facile de trouver les adresses des candidat-e-s.

**Nous avons entendu quelques inquiétudes sur le fonctionnement à 9 organisations**, car certaines équipes CGT semblaient vouloir prioriser l'action de la seule CGT entre les deux tours. Qu'en est-il réellement ? La discussion le dira...



## Quelles initiatives et actions « retraitées et retraités » en septembre 2022 ?

La rencontre des 9 organisations de retraité.e-s, mardi 28 juin 2022 à 10 h à la FSU, en discutera. Quelles doivent être les idées, les propositions de Solidaires ?

### Principaux éléments de la discussion sur nos actualités revendicatives :

- Marc informe de l'intersyndicale du 24 mai dans la Loire-Atlantique. L'envoi du questionnaire aux candidat.e-s (sauf extrême-droite) a permis des remontées de 3 Nupes qui vont dans notre sens mais parfois avec des propositions différentes, de 1 LR, de 1 UDI qui est contre nos propositions, de 1 collectif de LO. La conférence de presse a été reprise dans Ouest-France.
- Carine : l'Essonne a envoyé sauf à l'extrême droite et au parti animaliste. La Nupes a répondu avec précision aux questions : revalorisation des pensions selon le salaire moyen, pension minimum à 1 500 €, CSG injuste, développement de la santé, contrôle des Ehpad, ... Une seule LREM a répondu. LO a répondu ne pas avoir de programme de gouvernement mais un programme de luttes des salarié.e-s et approuve nos revendications. Le communiqué de presse a fait état du peu de réponses des autres candidat.e-s que Nupes.
- Jean-Luc de Solidaires Finances publiques a le sentiment que le questionnaire n'a pas fait avancer car il n'a permis que le rappel des positions des centrales des partis politiques. Néanmoins, il a montré que nous étions là, les retraité.e.s, c'est la seule utilité.
- Anne : à Paris, il y a eu un envoi des 9 et un plus radical de Solidaires demandant un moratoire sur les fermetures dans la santé qui n'a obtenu qu'une réponse de LR. L'intérêt est d'avoir montré notre existence.
- Denis de Vendée se demande ce que représente le G9 au plan national, puisqu'il n'est jamais invité par les décideurs pour discuter des retraites.
- Anne abonde dans son sens, une étude supplémentaire a été demandée sur la santé, sans demander aux retraité.e-s de donner leur avis.
- Odile du Calvados : le G9 doit être imposé par les confédérations qui rencontrent les politiques.

### Patrice, avant la synthèse finale, répond à quelques questions :

- Notre reconnaissance par les pouvoirs publics ne va pas dans le bon sens, il n'y a plus de ministère pour les retraité.e-s, le gouvernement a mis fin aux Coderpa (le « pa » étant les personnes âgées) pour les remplacer par des CDCA (le A de autonomie qui concerne les personnes handicapées et en retraite) ...
- Lors du changement de ses responsables au G9, la CGT nous a fait part que le G9 prenait trop de place, se réunissait trop souvent, qu'il n'était pas une entité à part entière mais une intersyndicale où chaque organisation apportait ses positions...

### Suite des interventions :

- Gérard P. (CAM) cite notre dossier âgisme qui fait état d'un conseil national vieillesse ... qui pourrait s'accaparer le rôle de porte-paroles des retraité.e-s. Il faut y faire attention.
- Gérard Gourguechon note l'absence de réponse des LREM, alors que Macron vante une autre façon de gouverner, une recherche de négociation nationale : nous constatons bien que rien ne change. Le G9 montre son utilité dans le Haut Conseil de l'Âge où il est écouté et pèse dans les décisions (son président, Fragonard, fait assez souvent état des avis du G9). Lors des présidentielles, Macron a annoncé la création d'un CNR (Conseil National de la Refondation) qui va diminuer le rôle de l'Assemblée qui va être élue. Cela interroge sur une alternative à l'Assemblée nationale. L'UNIRS doit-elle, peut-elle envoyer un communiqué sur les réponses au questionnaire qui en ferait un bilan ?
- Jean-Yves (Paris) pense que le communiqué serait une bonne chose et rappellerait les revendications. Il se confirme que les député.e-s ne voient que leur rôle de godillot, qui consiste à critiquer le programme d'extrême gauche de la Nupes, sans porter une parole différente. L'augmentation des

minimas sociaux en % crée une inégalité. Les entreprises publiques subissent aussi le gel du point d'indice. La réforme des retraites arrive. Le barème des impôts évolue avec l'inflation, il faudrait qu'il en soit de même pour les seuils de CSG. Dans une manifestation à Paris, la prise de parole doit avoir lieu au début de la manifestation, avec tout le monde car notre cortège « Solidaires » chargé de la voiture balai arrive après les interventions, à la fin.

- Annie (Meurthe-et-Moselle) souhaite faire changer d'avis la majorité des retraité·e·s qui votent Macron, l'envoi d'un communiqué faisant état des réponses au questionnaire serait une bonne chose.
- Christiane (Doubs) approuve, il faut un envoi rapide pour peser sur la campagne.

### **Patrice propose les initiatives à retenir :**

- Suite à l'analyse des questionnaires, il faudrait envoyer un communiqué aujourd'hui.
- Lors du prochain G9, où seront Anne, Geneviève et Patrice, nous informerons des souhaits sur le déroulement des prochaines manifestations à Paris (rester au centre de la ville, prises de paroles au début, aller à l'Assemblée nationale). Nous proposerons un communiqué commun sur l'évolution des seuils de CSG selon l'inflation.

### **Pendant la pause de midi, Gérard Gourguechon a écrit un projet de communiqué qui est lu et qui est approuvé :**

**Communiqué de presse :** les candidates et candidats aux législatives s'intéressent, ou pas, aux 17 millions de personnes en retraite.

Au lendemain de l'élection présidentielle du 24 avril 2022, les 9 organisations de retraité·e·s (CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, UNRPA Ensemble & solidaires, LSR) ont décidé de s'adresser aux candidates et candidats aux élections législatives. Le contenu du questionnaire a été rendu public lors d'une conférence de presse des 9 le 23 mai.

- Anne (Rail) appuie la demande de remettre sur la table les augmentations uniformes des pensions. Une manifestation doit être visible, au centre de Paris et non au ministère de la santé qui ne nous reçoit jamais. Nous pouvons proposer au G9 l'envoi d'un communiqué sur l'évolution des pensions promise par Macron, et réagir dès que l'annonce sera faite. Un rassemblement pourrait alors viser l'Assemblée nationale.
- Geneviève (Paris) propose que la prochaine manifestation à Paris s'arrête et prenne la parole devant des endroits symboliques (Orpéea, Hôpital public, ...)
- Christian (Basse-Normandie) pense que la CGT cherchera toujours à se développer au détriment des autres.

Dans les jours qui ont suivi, ce questionnaire (voir pièce jointe) a été envoyé de façon nominative aux candidates et candidats dans chaque département.

À ce jour, 16 juin 2022, le constat est éclairant sur la façon dont les différentes organisations politiques envisagent tant leurs relations avec les organisations représentatives des personnes en retraite, que les réponses à apporter à leurs revendications. Plus de 90 % des réponses reçues proviennent de candidates et candidats « NUPES », qui approuvent plus ou moins nos revendications et vont dans le même sens. Les quelques réponses « estampillées » LREM Renaissance nous signalent que l'élection du président Macron est la réponse à nos demandes.

Les retraité·e·s Solidaires UNIRS rappellent que les élections législatives ne sont pas indifférentes aux choix politiques qui seront ceux du prochain gouvernement. En tout état de cause, les retraitées et retraités de Solidaires, en commun avec les autres organisations de retraité·e·s, continueront de porter leurs revendications sur le pouvoir d'achat, la santé et la perte d'autonomie, les services publics et de les exprimer dans leurs manifestations.

# III - Vie interne de l'union syndicale solidaires

## Droit de vote de l'UNIRS dans solidaires

### Le groupe de travail (GT) du mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022

- Il n'a réuni que le Secrétariat National de Solidaires, l'UNIRS et SUD Éducation, ce qui a limité les échanges avec les structures qui sont contre le droit de vote de l'UNIRS, dès lors qu'elles n'étaient pas là. Si le Bureau National de Solidaires en décide, il faudra ensuite réunir un GT en lien avec celui sur la trésorerie pour évoquer les conséquences en matière de financement de l'UNIRS. Il est convenu de faire un point avec la trésorière de Solidaires qui passera à notre prochain CA du 16 juin. En un quart d'heure, le GT a adopté, mercredi 1<sup>er</sup> juin, les propositions suivantes qui sont présentées aujourd'hui au BN :
- L'Unirs vient siéger, comme aujourd'hui et avant et encore avant dans toutes les instances BN, CN et Congrès.

- L'Unirs, dans le cadre de la période d'observation, votera (1 voix) lors des CN, à l'instar de ce qui se passe pour les Solidaires locaux. Durant toute cette période d'observation, le vote ne sera pas recensé mais enregistré et « analysé » à la fin de la période d'observation.
- L'Unirs n'aura pas de droit de vote sur les autres instances (BN et Congrès) durant cette période d'observation.
- Au moment du bilan, juste avant le prochain Congrès, le GT Unirs soumettra au CN l'analyse de la situation avec la reprise des votes et regardera si l'Unirs a un fonctionnement conforme aux valeurs de notre Union.

### Le Bureau National du jeudi 2 juin 2022

- Une représentante du Secrétariat National a rendu compte de la réunion du Groupe de travail de la veille, le 1<sup>er</sup> juin, puis les structures sont intervenues :
- SUD Recherche approuve ces propositions. Il n'y a aucun doute quant au travail de l'UNIRS, conforme aux valeurs de l'Union.
- SUD CAM s'interroge toujours sur l'absence de cotisation de l'Unirs à Solidaires, n'a aucun doute quant à l'orientation de l'Unirs et ses valeurs.
- SUD CT n'a pas de mandat.
- SUD éducation approuve les propositions.
- Solidaires Informatique est d'accord et n'a pas de doute sur les valeurs.
- **L'Unirs explique** que la proposition qui sera faite au GT sera de ne voter qu'au nom des isolé-e-s qui aujourd'hui ne votent pas sans une structure professionnelle « de rattachement » et de verser à Solidaires 4,50 € par an pour chacun de ces isolé-e-s (somme à récupérer dans les départements). Ainsi les isolé-e-s viendront gonfler le nombre d'adhérent-e-s de Solidaires. L'Unirs précise qu'il faudra aborder les questions de fond de l'âgisme (les retraité-e-s non exploités par un patron n'auraient plus de droits citoyens) et le rôle du syndicalisme : à un moment où la CGT se rapproche des ONG et

- des associations citoyennes pour combattre efficacement le capitalisme en portant les problématiques sociales au cœur des enjeux environnementaux et économiques, il serait mal venu que Solidaires fasse le chemin inverse en niant aux retraité-e-s le droit de s'exprimer et de voter sur l'évolution de la société, l'énergie, le logement, les libertés démocratiques, etc.
- SUD Routier est d'accord.
  - SUD CAM réagit après la clarification de l'Unirs et se déclare d'accord avec les propositions. Il travaillera sur ces questions dans le GT.
  - SUD Santé sociaux est opposée aux propositions, ce qui ne surprendra personne.
  - Le SN remercie le BN pour la validation des propositions du GT. Il prend note de l'opposition de SUD Santé sociaux. Il répond à SUD CAM que le GT Unirs participera à la commission budget.

**En l'absence de consensus, un vote est demandé.** Sur 13 structures présentes, il y a **3 abstentions** (PTT, CT, Rail), **9 pour** (Sdis, Météo, Route, CAM, Informatique, SNJ, Finances Publiques, éducation, Recherche) et **1 contre** (SUD Santé Sociaux). Les 2/3 des voix étant atteintes, les propositions sont acceptées.

## Les « suites » à venir

**Trésorerie** : une courte réunion de travail entre le SN (Ophélie et la trésorière Véronique) et l'Unirs (Gérard et Patrice) a permis de préciser :

- **Les échéances** : il n'y aura plus de discussion en BN et CN jusqu'au BN qui se tiendra 6 mois avant le congrès, qui discutera de l'expérience de l'expérimentation du droit de vote et qui décidera d'intégrer l'UNIRS en tant que structure.
- **La trésorerie de Solidaires peut continuer à fonctionner comme actuellement** pour l'UNIRS en acceptant une cotisation de l'Unirs tout en lui versant toujours une subvention, c'est le cas actuellement pour SUD étudiant.e.s qui verse ses cotisations (4,5 € par an et par adhérent.e) et qui reçoit une subvention de 6 000 € pour son fonctionnement.
- **Il n'y a pas d'opposition à ce que l'UNIRS réfléchisse, débroussaille ses relations financières avec les équipes et Solidaires départementaux**, dans l'objectif de leur demander 4,50 € par an et par adhérent.e isolé.e qui cotiserait ainsi comme toutes les personnes adhérentes à Solidaires, sachant que l'UNIRS reversera aussitôt à Solidaires. Si un consensus est trouvé, il pourra se mettre en place en tant qu'affaire interne à l'UNIRS. Les 4,50 € sont symboliques, mais la discussion portera sur les diminutions et, le plus souvent, les augmentations de somme à verser par les départements qui, aujourd'hui, versent à l'UNIRS un forfait de 20, 60 ou 100 € selon leur nombre d'adhérent.e.s direct.e.s.
- **Il n'y a pas de changement pour les cotisations forfaitaires des structures nationales à l'Unirs.**

### Principaux éléments de la discussion :

- Gérard P. de SUD CAM précise que nos statuts devront être modifiés sur les cotisations des isolé.e.s. De gros syndicat.e.s prennent en charge les frais de leurs militant.e.s qui participent à l'UNIRS, si cela cessait, la subvention nationale devrait augmenter beaucoup...  
Il précise que chaque structure nationale, y compris dans les confédérations, décide du montant de sa cotisation, elles ne doivent que reverser au national un montant par adhérent.e décidé par la confédération.

**Votes au CN** : maintenant, l'Unirs votera dans les CN, ce vote ne comptera pas dans les résultats mais sera observé et jugé par le CN qui se tiendra 6 mois avant le congrès. Comment donner un mandat, bien que le fonctionnement au consensus rende rare les votes ?

Nous avons pris l'habitude d'envoyer un compte-rendu Unirs des instances BN et CN. Nous pouvons compléter en envoyant, juste avant la réunion du CN, une présentation des points essentiels, puis chacune et chacun devra être très réactif, au plus tard la veille de la réunion, pour donner son avis, voire son vote...

**Le trésorier Denis** précise que le reversement des 4,50 € de ce que nous toucherions des départements représente une augmentation pour certains départements (il précisera ultérieurement dans une simulation mais cite en exemple le Calvados qui paie, actuellement, un forfait de 60 € et devra payer 287 € qui seront reversés à Solidaires.). Cela confirme que les trois tranches forfaitaires actuelles sont injustes.

La solution d'une subvention maintenue de Solidaires nous convient. Nous devons continuer à faire préciser aux départements le nombre d'adhérent.e.s isolé.e.s qui va déterminer la somme qu'ils vont nous verser. La clarté est nécessaire pour justifier le reversement à Solidaires.

En Vendée et Loire Atlantique, des camarades sont vexé-es de subir une période d'observation au sein de notre organisation que nous avons contribué à créer ! La subvention de Solidaires est de 5 000 € mais nous ne demandons que 2 500 €. Il faudra demander un tout petit peu plus, au moins 1 000 € pour compenser ce que les départements ne nous verseront plus, puisque nous reverserons tout à Solidaires. Denis va effectuer le calcul.

- À la question de Michèle de Meurthe-et-Moselle, Denis répond que le nombre d'adhérent.e.s isolé.e.s est celui des personnes qui ne paient une cotisation qu'à la structure locale. Chaque département détermine sa politique et le montant de son adhésion. Nous n'avons aucune idée du fonctionnement et des cotisations dans les départements.
- Christian (Basse-Normandie) insiste pour que les personnes en retraite aient le sentiment d'une même légitimité que les autres dans Solidaires.
  - Denis fait part du ras-le-bol de la Vendée quant à la position de SUD Santé sociaux qui

vote contre sans arguments et sans informer les syndicats locaux qui ne comprennent pas. L'ostracisme de SUD Santé Sociaux à l'égard de l'UNIRS est d'autant plus exaspérant que jamais une quelconque explication n'a été présentée.

- Jean-Yves pense qu'il faudrait que les départements versent plus que 4,50 € à l'Unirs pour contribuer aux recettes de l'Unirs. A l'inverse, Gérard P. pense qu'il faut en rester à la somme symbolique de 4,50 €.

- Gérard Gourguechon rappelle que Solidaires, lors des Congrès notamment, recommande aux retraité-e-s de continuer à cotiser dans leur fédération d'origine (plusieurs interventions approuvent car c'est le meilleur moyen de ne pas avoir de démissions), mais SUD Santé sociaux ne fait rien pour ses retraité-e-s qui, plus que d'autres, quittent leur syndicat et cotisent à l'UNIRS pour rester dans Solidaires.

## Engagement de l'UNIRS dans les campagnes de Solidaires

Notre union arrive dans la phase de lancement de « Partageons le Travail ». Cette campagne décidée au congrès de septembre dernier et dont les modalités ont été discutées et validées au comité national d'avril va commencer officiellement le 21 juin. La campagne vise à agir de façon synchronisée sur la retraite, la protection sociale et les salaires. Solidaires a envoyé du matériel (affiches, autocollants, tract).

**Gérard Gourguechon a participé hier au GT** qui a préparé un texte qui sera présenté au CN de juillet de Solidaires : conférences de presse, débats (en soirée, sur la journée), ... sur les services publics en fin d'année en invitant les structures syndicales concernées et celles qui devraient l'être (extension des services publics), des élu-e-s, des associations, des usagers des transports, etc. La « réforme » des retraites s'inscrit dans cette campagne, car réduire le temps de travail et partir plus tôt en retraite permet de faire travailler les jeunes, réduit le chômage, améliore les comptes de la Sécurité sociale.

### Principaux éléments de la discussion :

- Anne fait part d'une réunion de travail à SUD-Rail sur le travail interpro des actifs, où les retraités étaient invités et ont proposé de réfléchir sur les services publics de transport, par le biais de revendications sur la complémentarité, l'accessibilité, et le développement du transport collectif... Le sujet important actuellement chez les camarades SUD-Rail, c'est probablement le démantèlement de la SNCF (et le pouvoir d'achat), plus que la RTT. Comment articuler la RTT avec nos revendications ?
- Denis (Vendée) souhaite que l'on définisse le périmètre des services publics qui sont actuellement soit étatique (notamment les administrations) soit commercial. L'implantation des maisons « France services » est de l'hypocrisie en flinguant en même temps les services publics et leurs personnels. Montrer que le fonctionnement d'Internet n'est pas la même chose que de répondre à une demande particulière. La dématérialisation fait perdre des droits à de nombreux citoyens.
- Christian (Basse-Normandie) souhaite un lien plus fort entre les actifs qui paient des cotisations des retraité-e-s : nous souhaitons une RTT sans réduction de salaire, ce qui, avec l'embauche des jeunes, fait globalement augmenter la masse salariale, et améliore donc les recettes / cotisations de la Sécu. Il faut toujours avoir en tête que le souci

premier de ceux d'en face, c'est de préserver leurs profits.

- Didier : le Nord a travaillé sur les services publics, notamment le maintien des guichets de La Poste. L'angle d'attaque de l'obligation de maîtriser Internet est pertinent. Des collectifs santé peuvent être présents dans l'action. « Plus jamais ça » pourrait aussi investir ces questions ?
- Gérard P. (CAM) : la RTT permet à davantage de monde de travailler, d'être en retraite, ... Il pense aux déserts ruraux : il faut parfois rouler beaucoup pour voir un médecin. Le service public, c'est le maintien de tout, pour vivre sur place : il faut aussi des commerces, des médecins à proximité, des pharmaciens, etc.
- Carine (Essonne) ressent le même problème dans les banlieues. Elle lie RTT et services publics. L'hôpital est passé à 12 h de travail effectif, ce qui diminue les équipes (2 par jour) et les effectifs. Peut-on se positionner contre « France services » ?
- Michèle (Meurthe-et-Moselle) connaît un village sans Postes, sans banques, ... où il faut donner un chèque à l'épicier qui accepte de donner du liquide en échange. Les 35 h devaient créer de l'emploi, mais ils se foutent de nous, en face. Il faut dire tout cela à Solidaires. Il faut débattre aussi du travail et des conditions de travail.

- Odette (Hérault) : le gouvernement a commencé par fermer des bureaux un jour, puis deux par semaine, puis s'est mis à supprimer carrément les petits bureaux de Poste, puis des services recevant davantage de monde. Il a procédé à des fermetures de maternités, etc., et dans le même temps, les cliniques ont pris de l'importance, y compris pour les services d'urgence. Il ne sera plus ensuite possible de revenir en arrière.
- Patrick (Essonne) : la suppression de l'argent liquide est toujours un objectif.
- Annie (Meurthe-et-Moselle) conteste l'idée d'une croissance « à tout prix ». Nous avons à prendre en compte le maintien d'un environnement viable, c'est tout de même la condition première.
- Jean-Luc (Finances publiques) signale que le paiement en liquide est déjà limité et ceci va se généraliser. Nous devons marteler que le service public est la pierre angulaire de notre société, c'est la seule façon de s'opposer à la privatisation. Il faut payer pour des services publics de qualité. Dans son village, dans l'Aisne, il n'y a plus rien, que des vieux. Il a posé une question fiscale à une antenne de France services et provoqué une panique.

## La Revue « Les utopiques »

Gérard Gourguechon rappelle que le Comité éditorial a accepté avec enthousiasme qu'un prochain numéro (l'année prochaine) de la Revue de Solidaires Les Utopiques traite de la situation des personnes âgées dans la société. L'Unirs a un grand rôle à jouer dans ce numéro et doit proposer les thèmes qu'il faudrait trouver dans ce numéro (un peu comme a pu le faire la commission « Protection sociale » de Solidaires pour le numéro sur « Une Sécu du XXIe siècle »).

- Anne (Rail) demande que les actifs du Comité précisent ce qu'ils souhaitent mettre en avant parmi les très nombreux thèmes à aborder.
- Denis (Vendée) pense que l'on peut montrer qu'une société sans retraité-e-s ne fonctionnerait pas (petits-enfants, associations, mairies, ...).
- Christian (Basse-Normandie) cite une tentative de calculer le coût qu'il faudrait payer si les retraité-e-s étaient rémunéré-e-s pour toutes leurs activités « bénévoles » : ça compterait dans le PIB.
- Didier (Nord) propose d'écrire sur la mobilisation contre la privatisation de deux Ehpad à Roubaix.

L'énergie est un bien public, il faut réfléchir au périmètre des services publics, au statut des personnes qui en font partie.

- Denis (Vendée) rappelle que le service public n'est pas gratuit, il est financé par l'impôt et les cotisations sociales. Nous devons retravailler la question de la justice fiscale qui induit forcément la justice sociale.
- Jean-Yves (Paris) : le Conseil d'État a cassé l'obligation de passer par Internet pour obtenir un droit. La diminution du nombre de fonctionnaires, le recours aux vacataires, la sous-traitance au privé diminue les compétences.
- Marc (Loire-Atlantique) souligne que nous devons faire évoluer le périmètre des services publics. Le domaine de l'énergie est manifestement un bien commun. À chaque fois, il faut voir quelle est la meilleure réponse à apporter à un besoin. Quelle localisation ? Quel statut des agents ? Et la question de la dématérialisation et du développement des nouvelles technologies.

Gérard Gourguechon a noté les réflexions et les présentera la semaine prochaine au GT.

**Gérard répond** que le Comité éditorial comporte 6 ou 7 personnes dont le Secrétariat National (en ce moment, c'est Murielle), Christian Mahieux, Théo de SUD éducation et du Loiret, Verveine qui a été au SN et représente Solidaires dans Attac, Nara, aussi de SUD Éducation avec une grosse expérience internationale, et Gérard pour l'UNIRS. Il est très ouvert, il regardera les propositions qui pourront être faites par l'UNIRS. Tous les thèmes sont possibles : âgisme bien entendu, alimentation, loisirs, discrimination, place dans la publicité et les films, santé des personnes âgées, les différents « âges » des personnes âgées, regards des « jeunes » sur les « vieux », violences à l'égard des personnes âgées, sexualité des personnes âgées, isolement, l'utilité et l'inutilité des personnes âgées, etc.

- Christiane (Doubs) : on ne parle pas des obsèques. La fin de vie diffère selon les pays. Payer 6 000 € par mois en Ehpad n'empêche pas la maltraitance.
- Annie (Meurthe-et-Moselle) : il faut décider de la fin de vie, mourir dans la dignité sans acharnement thérapeutique.
- Jean-Luc (Finances publiques) propose de réfléchir sur la perception des retraité-e-s par les actifs en général, dans Solidaires en particulier.

- Gérard répond que Jean Piot a écrit sur la fin de vie dans le dossier revendicatif de l'UNIRS. Dans notre dossier revendicatif, nous avons déjà une partie sur la fin de vie et une autre sur les obsèques, y compris dans le « 16 pages » daté de juin 2017.
- Gérard P. (CAM) souhaite aborder les évolutions et les alternatives aux Ehpad (parfois comparés à des mouroirs où des vieux sont élevés en batterie). Dans l'entreprise, nous cotisons pour la retraite, les actifs doivent réfléchir à la place des retraité·e·s dans la société. Quand placer un vieux en Ehpad devient une obligation pour la famille, il est difficile, ensuite, de se plaindre de la maltraitance par peur des représailles contre la personne placée, du chantage de le reprendre. Ensuite vient la honte de n'avoir rien dit.
- Carine (Essonne) aborde l'image cachée des personnes âgées « non présentables », l'enfermement dans les Ehpad pendant l'épidémie. C'est aussi un peu le sort que la société réserve à toutes les personnes invalides, qui sont cachées.
- Jean-Yves (Paris) suggère que le CA de septembre passe un temps pour échanger sur les thèmes possibles. D'ici là, un rappel sera fait sur ce qui a déjà été proposé. Le dossier de l'âgisme doit être regardé de près.
- Geneviève (Paris) revient sur les personnes « non montrables » comme les enfants trisomiques, discriminés et cachés. La société ne veut pas les voir, et même rien en savoir. Tout ce qui est difforme est caché. L'UDIRS Paris a discuté d'une banderole et a refusé d'y mettre la fin de vie parmi les trois revendications retenues. Les personnes sont « placées » et non « accueillies ». Les polyhandicapé·e·s ne sont pas accueilli·e·s en France, il faut aller en Belgique. Ils sont considérés comme des charges qui ne produisent rien, qui ne créent rien, et qui coûtent cher. La question du suicide assisté est aussi à aborder. Et

aussi la question du bénévolat, qui est parfois considéré comme une réserve de main d'œuvre « pas chère » par les pouvoirs publics.

- Gérard P. (CAM) : des personnes refusent de parler de retraite, qu'elles perçoivent comme un pied déjà dans la tombe. Nous connaissons toutes et tous des personnes qui sont « en retraite » mais qui se refusent à se considérer telles. Quant aux proches qui « ont quelqu'un » en EHPAD, ils ont souvent peur de critiquer l'établissement où est « en résidence » leur personne âgée car ils craignent ensuite les représailles, voire qu'on leur dise de reprendre la personne si ça ne leur convient pas.
- Christian (Basse-Normandie) se demande pourquoi les familles ont ignoré la maltraitance dans les Ehpad ? Par refus de garder chez soi une personne en perte d'autonomie et par le malaise que ça provoque ensuite, comme une certaine culpabilisation, une relative honte ? Il est parfois difficile pour des enfants d'entrer dans l'intimité corporelle des parents, et ça peut être plus facile pour des personnes étrangères à la famille.
- Didier (Nord) constate un déficit des instances qui ne vivent pas, comme le Conseil de la vie sociale des Ehpad.
- Anne considère que nous devons faire admettre que chaque personne a le droit de vivre sa vie (intime, sociale), jusqu'au bout, librement, ce que ne permet pas l'enfermement dans des EHPAD déshumanisés. L'être humain garde son humanité jusqu'au bout, avec ses désirs et ses envies.
- Odette (Banque de France) : la lecture du livre « Les Fossoyeurs » lui a fait découvrir que même les personnes qui versent chaque mois 6 000 euros pour leur EHPAD sont également maltraitées. La rapacité des actionnaires des EHPAD n'a pas de limite.
- **Gérard Gourguechon conclut : nous allons lister tous ces thèmes, les hiérarchiser lors du prochain C.A. de septembre, et en faire part au Comité éditorial de la Revue.**

## Le Fonctionnement du nouveau site internet de Solidaires

L'essentiel du site fonctionne mais se complète petit à petit. Nous attendons la mise en place de la partie privative de notre page Unirs.

Actuellement, nous mettons sur le site, forcément dans la partie publique, la note mensuelle, nos expressions, et aussi nos comptes-rendus internes et ceux du G9 qui étaient jusqu'à maintenant dans la partie privative.

L'AG de l'Unirs a souhaité que nos dossiers importants, dont les cahiers revendicatifs, apparaissent facilement, sans être « enterrés » par des articles plus récents. Le nouveau site devrait permettre de mettre en première page les textes les plus importants qu'un précédent CA a listé. Mais un problème technique ne l'a pas encore permis.

## IV - Vie interne de l'UNIRS

### Nos dossiers revendicatifs lors de l'AG de l'UNIRS

Anne Millant informe que le travail du CA sur le cahier revendicatif Unirs est terminé. Anne l'enverra aux structures nationales et départementales en demandant d'éventuelles réactions afin de le valider au CA du 15 septembre pour le présenter à l'AG.

Anne poursuit les dossiers mobilités et transports, fracture numérique, puis regardera ensuite tutelle, curatelle, fin de vie.

**ASH et Dépendance** : On se donne un peu de temps à la rentrée pour voir si le gouvernement propose des mesures sur la dépendance, et surtout sur les métiers de l'aide. Il y a une grande pénurie de personnels pour l'aide à domicile, au vu des difficultés de ces missions, de la faible rémunération et de l'absence de reconnaissance. Pourtant les besoins sont énormes. Il faudra bien trouver des solutions pour valider le virage domiciliaire. Un appendice doit être fait en fonction des nouvelles dispositions, dès que le CA en aura connaissance. On peut aussi voir avec les 9 si des démarches unitaires sont envisageables sur le sujet. On avise en fonction de l'actualité.

### Préparation de l'Assemblée Générale de l'UNIRS du jeudi 13 octobre 2022

Nous avons réservé la grande salle.

La convocation (avec l'ordre du jour, le bulletin réponse pour inscription et le rapport d'activité) doit partir fin août, tenir à jour une liste des inscrit-e-s, l'achat de viennoiserie et la mise en place du café pour l'accueil du matin.

Carine (Essonne) sera proposée pour assurer la présidence de la journée.

Gérard G. va écrire le rapport d'activités pour fin juillet.

Le débat sur le droit de vote et la place des retraité-e-s dans Solidaires devrait prendre un certain temps lors de l'AG.

Un projet de Motion d'actualité sera envoyé fin août, rapport trésorerie...

Repas : nous reprenons le restaurant proche des locaux de Solidaires (encore un couscous ?).

Une Intervention du Secrétariat National sera demandée au SN, l'après-midi.

Dossier âgisme et demandes du Calvados (nous attendions la loi autonomie qui ne vient pas, malgré la priorité annoncée au maintien à domicile).

### Prochaines réunions du CA UNIRS de 2022 :

jeudi 15 septembre  
mercredi 12 octobre

### et l'AG annuelle :

jeudi 13 octobre.